

des vers rimés, composés par leurs bardes et contenant leur histoire.

Célestin mourut le 6 avril 432, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant huit ans : il fut enterré dans le cimetière de Priscille.

Ce pape écrivait d'une manière pressante et serrée; mais son style est sententieux et embarrassé. On lui reproche d'avoir été ambitieux et fanatique, défauts ordinaires à ceux qui ont occupé le prétendu siège de saint Pierre. Il persécuta les novatiens, leur enleva plusieurs églises, et obligea Rusticulus, leur évêque, à tenir ses assemblées dans une maison particulière. Cette secte, établie dans Rome depuis un grand nombre d'années, s'était attiré le respect du peuple par une morale sainte et des mœurs régulières; elle possédait de magnifiques églises où se rassemblaient une multitude incroyable de fidèles : malheureusement pour les novatiens, leur prospérité excita enfin la haine jalouse des papes, qui commençaient à usurper une autorité trop absolue; ils ne leur permirent plus des assemblées publiques, et tout en louant la pureté de leur foi, ils les privèrent de leurs richesses. Les patriarches de Constantinople n'imitèrent pas les évêques de Rome dans leurs persécutions contre les novatiens; ils témoignèrent au contraire un grand respect pour leurs doctrines, et permirent leurs réunions dans la capitale de l'empire.

On attribue à Célestin la dédicace de la fameuse basilique de Julie, qu'il avait enrichie de superbes vases d'argent et d'or, achetés avec les deniers des fidèles.

### SIXTE III,

VALENTINIEN III,  
THÉODOSE II,  
empereurs.

46<sup>e</sup> PAPE.

CLODION  
LE CHEVELU,  
roi des Franks.

Fanatisme de Sixte avant son pontificat. — Il persécute les hérétiques. — L'empereur termine les querelles de Cyrille et de Jean d'Antioche. — Le pape est accusé d'avoir violé une vierge sacrée et d'avoir commis un inceste. — Sixte fait empoisonner son accusateur. — Il ensevelit lui-même le cadavre pour dérober ce crime horrible à la justice des hommes. — Ambition des papes. — Mort de Sixte. — Il donne aux églises de grandes richesses, arrachées aux malheureux peuples.

Sixte, troisième pape de ce nom, était Italien de naissance et prêtre de l'Église de Rome. Sous le pontificat de Zozime, il avait poursuivi avec acharnement les malheureux pélagiens, et par son fanatisme il avait mérité le titre de soutien de la foi.

Après son avènement au siège pontifical, Sixte III, qui unissait l'hypocrisie à l'intolérance, écrivit à saint Cyrille de ménager Jean d'Antioche, dont le parti puissant s'opposait avec vigueur aux décrets du concile d'Éphèse. Ce prélat venait en effet d'assembler à Tarse un nouveau synode dans lequel les Pères avaient déposé saint Cyrille, Arcade, le légat du pape, et les autres prélats qui s'étaient rendus à Constantinople pour l'ordination de Maximien. L'évêque



d'Alexandrie, se conformant aux volontés du pape, entreprit des démarches de conciliation; mais elles ne purent calmer l'indignation de Jean d'Antioche, qui, aussitôt arrivé dans sa métropole, tint un deuxième synode où toutes les dépositions décrétées dans le premier furent confirmées. Les Orientaux écrivirent ensuite à Théodose pour lui déclarer qu'ils détestaient les doctrines de saint Cyrille, et pour le prier de ne point souffrir qu'elles fussent enseignées dans les Eglises de l'empire.

Le prince, fatigué des plaintes qu'il recevait des deux partis, et craignant que le schisme dont l'Eglise était menacée ne troublât la tranquillité publique, voulut réconcilier Jean d'Antioche et saint Cyrille : il flatta l'ambition et l'orgueil de ces deux prélats, et termina leurs disputes à la satisfaction de tous les ennemis du malheureux Nestorius. L'illustre vieillard conserva cependant quelques amis qui condamnèrent hautement la trahison de Jean d'Antioche.

Ce triomphe de Sixte III ne fut pas de longue durée; bientôt il fut accusé lui-même par Bassus, prêtre recommandable et d'une naissance distinguée, d'avoir commis un inceste et de s'être introduit dans un couvent pour violer une religieuse nommée Chrysogonie : l'accusation devenue publique parut atroce; et elle causa un si grand scandale, que Valentinien, empereur d'Occident, fut obligé d'ordonner la convocation d'un concile où s'assemblèrent cinquante-six évêques afin d'examiner la conduite du pape. L'or du saint-père corrompit les juges, et l'assemblée déclara que les crimes n'ayant pu être établis par des preuves matérielles, le calomniateur devait être condamné : en conséquence de ce jugement,

l'empereur et l'impératrice Placidie sa mère proscrivirent Bassus et confisquèrent tous ses biens au profit de l'Eglise.

Trois mois après la sentence, le prêtre mourut empoisonné!... Les historiens ajoutent que le pontife, se couvrant du voile hypocrite de la religion, l'assista lui-même pendant sa maladie, lui fit administrer le saint viatique, et voulut l'ensevelir de ses mains après sa mort, pour cacher l'horrible cadavre défiguré par le poison. Les prêtres affirment au contraire que Sixte sortit de cette accusation pur comme l'or de la fournaise, et qu'elle servit à augmenter l'opinion favorable que les peuples avaient de la sainteté du pontife.

L'histoire de l'Eglise laisse un vide de quelques années dans le récit des actions de Sixte, et nous ne pouvons entreprendre de les tirer du profond oubli où elles sont ensevelies : nous savons seulement qu'il soutint la juridiction de son siège sur l'Illyrie, et qu'il confirma ensuite le jugement d'Idduus, condamné par Proclus. A cette époque, les évêques d'Asie refusaient de reconnaître la juridiction du patriarche de Constantinople, ou plutôt les prêtres prévaricateurs, connaissant l'ambition des papes, déclinaient le jugement de leurs supérieurs légitimes, pour évoquer leurs causes à Rome, où l'on recevait favorablement les plaintes même les plus injustes, pourvu qu'elles favorisassent la politique d'usurpation suivie par le saint-siège.

Julien d'Eclane, ce fameux défenseur de Pélage, fatigué des persécutions que lui suscitait constamment la haine des prêtres d'Orient, vint faire sa soumission au pontife, et demanda à remonter sur son siège. Mais Sixte, d'après les avis de l'archidiacre Léon, le personnage le plus important



dans l'Eglise, et que nous verrons bientôt lui succéder, repoussa durement les propositions de Julien, et commença une nouvelle persécution contre les malheureux pélagiens.

Le pape Sixte mourut peu de temps après, le 28 mars 440, ayant tenu le saint-siège environ huit ans : il fut enseveli sur le chemin de Tibur, près du tombeau de saint Laurent.

Pendant son pontificat il rétablit la basilique de Sainte-Marie, fit placer dans l'intérieur un autel d'argent du poids de trois cents livres, donna plusieurs vases d'argent pesant ensemble onze cent soixante-cinq livres, un vase d'or de cinquante livres, vingt-quatre chandeliers de cuivre, et il affecta à l'entretien de cette église, en terres ou en maisons, le revenu de sept cent vingt-neuf sous d'or : il offrit au baptistère de Sainte-Marie, pour les cérémonies, des vases d'argent, et un cerf pour verser de l'eau, du poids de trente livres ; il entoura la Confession de Saint-Pierre d'ornements d'argent du poids de quatre cents livres, et celle de Saint-Laurent de balustrades de porphyre ; il plaça sur l'autel des colonnes d'argent massif pesant quatre cent cinquante livres, et soutenant une voûte d'argent, surmontée de la statue de saint Laurent d'or massif, pesant deux cents livres : la basilique du saint était encombrée de vases d'argent et d'or, ornés de perles et de pierreries. Saint Sixte avait également fait orner le baptistère de Latran de colonnes de porphyre, et sur l'architrave de marbre il fit graver des vers qui marquaient la vertu du baptême et la foi du péché originel. Enfin ce pontife donna aux églises, pendant sa vie, plus de deux mille six cent onze livres romaines pesant, en or et en argent, qu'il avait arrachées aux fidèles par des aumônes ou par des testaments.

LÉON I<sup>er</sup>,

VALENTINIEN II,  
THÉODOSE II,  
empereurs.

47<sup>e</sup> PAPE.

CLODION,  
MÉROVÉE,  
CHILDÉRIC.

Naissance de Léon. — Ses réglemens sur la discipline. — Il excommunique les évêques bigames et les déclare déposés de leur siège. — Religieuses violées par les barbares. — Le saint-père défend de poursuivre juridiquement les prêtres coupables des plus grands crimes. — Il veut obliger les prêtres à garder le célibat. — Réglemens sur les concubines. — Ravages de Genseric en Sicile. — Persécutions contre les manichéens. — Le pape les accuse fausement d'abominables impudicités. — L'empereur rend un édit cruel contre ces malheureux. — Léon attaque les pélagiens. — Il veut étendre sa domination sur l'Illyrie. — Il condamne injustement saint Hilaire d'Arles. — Saint Hilaire se rend à Rome. — Le pape veut le garder prisonnier. — Mort de saint Cyrille. — Hérésie des priscillianistes. — Supplice cruel de Priscillien en Espagne. — Saint Martin, évêque de Tours, condamne l'intolérance du pape. — Léon encourage le fanatisme de l'empereur contre les hérétiques. — Il excite sa cruauté. — Eutychès. — Apologie de sa doctrine. — Condamnation d'Eutychès. — Le pape soutient l'hérésie. — Concile général d'Ephèse. — Eutychès est absous. — Le pape est excommunié. — Léon demande à l'empereur un concile universel. — L'impératrice favorise l'ambition du pape. — Exploits d'Attila. — Saint Léon arrête ce redoutable conquérant. — Miracle du saint-père. — Démêlés entre le patriarche de Constantinople et Léon. — L'impératrice Eudoxia appelle Genseric en Italie pour se venger de Maxime, meurtrier de son mari. —